

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN **VOLKSVERTEGENWOORDIGERS** 

COMPTE RENDU INTÉGRAL AVEC COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT **DES INTERVENTIONS** 

INTEGRAAL VERSLAG **VERTAALD BEKNOPT VERSLAG VAN DE TOESPRAKEN** 

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE HERNIEUWING

Mardi **Dinsdag** 

03-05-2011 03-05-2011

Après-midi Namiddag

N-VA Nieuw-Vlaamse Alliantie PS Parti Socialiste MR Mouvement réformateur CD&V Christen-Democratisch en Vlaams socialistische partij anders sp.a Ecolo-Groen! Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen! Open Vld Open Vlaamse Liberalen en Democraten VB Vlaams Belang cdH centre démocrate Humaniste

Abréviations dans la numérotation des publications :		Afkortingen bij de nummering van de publicaties :			
DOC 53 0000/000	Document parlementaire de la 53° législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	DOC 53 0000/000	Parlementair stuk van de 53° zittingsperiode + basisnummer ei volgnummer		
QRVA	Questions et Réponses écrites	QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden		
CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)	CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)		
CRABV	Compte Rendu Analytique (couverture bleue)	CRABV	Beknopt Verslag (blauwe kaft)		
CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)	CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag ei rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (me de bijlagen) (PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)		
PLEN	Séance plénière	PLEN	Plenum		
СОМ	Réunion de commission	COM	Commissievergadering		
MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)		

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers Commandes: Bestellingen : Place de la Nation 2 Natieplein 2 1008 Bruxelles Tél.: 02/ 549 81 60 1008 Brussel Tel.: 02/ 549 81 60 Fax: 02/549 82 74 Fax: 02/549 82 74 www.lachambre.be www.dekamer.be e-mail: publications@lachambre.be e-mail: publicaties@dekamer.be

Lijst Dedecker

Indépendant - Onafhankelijk

LDD

INDEP-ONAFH

## SOMMAIRE

Question de Mme Annick Van Den Ende à la 1 ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "les règles d'hygiène concernant les produits de boulangerie dans les grandes surfaces" (n° 3948)

Orateurs: Annick Van Den Ende, Sabine Laruelle ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "la résistance aux antibiotiques" (n° 4155)

Orateurs: Thérèse Snoy et d'Oppuers, Sabine Laruelle, ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "l'interdiction de vente de purin d'orties en Belgique" (n° 4156)

Orateurs: Thérèse Snoy et d'Oppuers, Sabine Laruelle, ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "la dépendance de l'UE en protéines végétales destinées à l'alimentation animale" (n° 4157)

Orateurs: Thérèse Snoy et d'Oppuers, Sabine Laruelle, ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Question de M. Christian Brotcorne à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "les équidés en situation précaire" (n° 4259)

Orateurs: Christian Brotcorne, Sabine des PME, des Laruelle, ministre Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

## INHOUD

Vraag van mevrouw Annick Van Den Ende aan de 1 minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de hygiëneregels met betrekking tot bakkerijproducten in supermarkten" (nr. 3948)

Sprekers: Annick Van Den Ende, Sabine Laruelle, minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid

Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers 3 aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Wetenschapsbeleid I andbouw en "antibioticaresistentie" (nr. 4155)

Sprekers: Thérèse Snoy et d'Oppuers, Sabine Laruelle, minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw Wetenschapsbeleid

Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers 7 aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "het verbod op de verkoop van brandnetelgier in België" (nr. 4156)

Sprekers: Thérèse Snoy et d'Oppuers, Sabine Laruelle, minister van KMO's, Zelfstandigen. Landhouw en Wetenschapsbeleid

Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de afhankelijkheid van de EU op het vlak van plantaardige eiwitten voor veevoeders" (nr. 4157)

Sprekers: Thérèse Snoy et d'Oppuers, Sabine Laruelle, minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw Wetenschapsbeleid

Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "kwetsbare paardachtigen" (nr. 4259)

> Sprekers: Christian Brotcorne, Laruelle, minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid

## COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

## COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE HERNIEUWING

du

van

MARDI 3 MAI 2011

DINSDAG 3 MEI 2011

Après-midi

Namiddag

De behandeling van de vragen en interpellaties vangt aan om 14.13 uur. De vergadering wordt voorgezeten door Reinilde Van Moer.

Le développement des questions et interpellations commence à 14.13 heures. La réunion est présidée par Reinilde Van Moer.

01 Question de Mme Annick Van Den Ende à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "les règles d'hygiène concernant les produits de boulangerie dans les grandes surfaces" (n° 3948)

01 Vraag van mevrouw Annick Van Den Ende aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de hygiëneregels met betrekking tot bakkerijproducten in supermarkten" (nr. 3948)

01.01 Annick Van Den Ende (cdH): Madame la ministre, dans un certain nombre de grandes surfaces, il est possible d'acheter des produits de boulangerie. Parfois même, les pains ou les baguettes sont en libre service et une machine est mise à disposition pour les couper.

01.01 Annick Van Den Ende (cdH): In sommige supermarkten worden bakkerijproducten verkocht, soms ook de zelfbediening.

Ce système permet donc aux consommateurs de choisir leurs produits. Cependant, le client abuse de cette méthode pour régulièrement toucher la marchandise afin de se forger une idée de la fraîcheur des produits avant de choisir.

Sommige klanten betasten de producten om te zien of ze wel vers zijn.

Même si les magasins mettent des pinces à disposition pour des raisons évidentes d'hygiène, les règles ne sont pas toujours bien respectées.

Hoewel de winkels in grijptangen voorzien, worden de hygiënevoorschriften niet altijd in acht genomen.

Mes questions sont donc les suivantes. Une analyse de l'hygiène dans les rayons boulangerie-pâtisserie des grandes surfaces a-t-elle déjà été réalisée avec l'aide de l'AFSCA? Quels en sont les résultats? Quelles sont les règles imposées par l'AFSCA aux grandes surfaces qui vendent des produits de boulangerie? Ne sont-elles pas un peu laxistes en comparaison de celles qui sont imposées aux boulangeries-pâtisseries traditionnelles? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Heeft het FAVV al hygiëneinspecties uitgevoerd in deze afdelingen? Met welke resultaten? voorschriften supermarkten die bakkerijproducten verkopen, naleven? Zijn die voorschriften niet wat soepel in vergelijking met de regels waaraan de traditionele bakkerijen zich moeten houden?

Sabine Laruelle, ministre: Chère collègue, des inspections 01.02 Minister Sabine Laruelle:

d'hygiène ont eu lieu en 2010 dans les grandes surfaces. Lors de celles-ci, l'AFSCA a contrôlé des rayons "boulangerie en libre service" à 714 reprises. Le contrôle portait sur la vente de pains non coupés et de produits de fine boulangerie sous emballage, ainsi que sur la présence de la mention indiquant au consommateur comment se servir. Dans 64 % des cas, le rayon en libre service était tenu de manière correcte et hygiénique.

Les dispositions légales en matière d'hygiène dans les grandes surfaces sont reprises dans le règlement européen portant le numéro 852/2004 du 29 avril 2004, relatif à l'hygiène des denrées alimentaires et dans l'arrêté royal du 22 décembre 2005, relatif à l'hygiène des denrées alimentaires.

Les exigences spécifiques applicables aux produits vendus en libre service sont les suivantes: le pain non coupé n'est pas emballé; les produits de boulangerie fine non emballés vendus en libre service, à l'exception de ceux contenant de la crème pâtissière - qui, eux, doivent évidemment être présentés dans les frigos ou des espaces réfrigérés -, doivent être proposés à la vente dans des meubles protégés par des vitres à clapets. Si nécessaire, ces meubles doivent être équipés de pinces. Un avis indiquant la manière hygiénique avec laquelle les consommateurs sont priés de se servir doit figurer sur ces vitres. Ces produits doivent être exposés à la vente de manière à ce qu'un responsable puisse veiller à éviter les abus du type de celui que vous mentionnez.

Le magasin, en l'occurrence la grande surface, est responsable du respect de ces règles d'hygiène. Le personnel du magasin doit être sensibilisé aux bonnes pratiques d'hygiène et doit surveiller les clients qui risquent de contaminer les marchandises par un comportement inapproprié.

Ces exigences sont également reprises dans le guide pour l'instauration d'un système d'auto-contrôle dans le commerce de détail en alimentation, rédigé par le secteur et validé par l'AFSCA. Ces exigences s'appliquent tant aux grandes surfaces qu'aux autres espaces commerciaux, ce qui signifie que les exigences imposées aux grandes surfaces ne sont pas plus souples que celles imposées aux PME, par exemple.

In 2010 werden er 714 controles uitgevoerd in bakkerijafdelingen van supermarkten waar met een zelfbedieningssysteem gewerkt. Die controles hadden betrekking op de verkoop van ongesneden brood voorverpakte banketbakkerijproducten. Er werd tevens nagegaan over er instructies zelfbediening vermeld stonden voor de consument. In 64 procent van de gevallen werd de afdeling op een correcte manier gerund.

De wettelijke bepalingen inzake levensmiddelenhvaiëne in supermarkten zijn vervat in de Europese nr. 852/2004 verordening 29 april 2004 en het koninklijk besluit van 22 december 2005.

Voor bakkerijen met zelfbediening gelden de volgende specifieke vereisten. Ongesneden brood is niet verpakt. Onverpakte banketbakkerijproducten moeten te koop worden gesteld in afgeschermde verkoopmeubelen met klapvensters, die waar nodig met tangen zijn uitgerust. Op die klapvensters moet een bericht zijn aangebracht dat aangeeft hoe men zich moet bedienen. Een verantwoordelijke moet erop toezien dat die voorschriften worden nageleefd en personeel moet bewust worden gemaakt van de good practices en moet toezicht houden op de klanten.

Die vereisten zijn tevens opgenomen in de gids voor de invoering van een autocontrolesysteem voor de detailhandel in algemene voedingswaren, door de sector opgesteld en door het FAVV bekrachtigd werd. Die gelden voor zowel supermarkten als voor andere handelszaken.

01.03 Annick Van Den Ende (cdH): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Je ne manquerai pas de faire suivre la partie relative à l'hygiène dans les grandes surfaces auprès des boulangers-pâtissiers qui étaient sensibles à cette problématique.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

02 Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de <u>l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "la résistance aux antibiotiques" (n° 4155)</u> 02 Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "antibioticaresistentie" (nr. 4155)

02.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Madame la présidente, madame la ministre, le phénomène de résistance aux antibiotiques n'est pas nouveau et, selon l'OMS, il devient "plus aigu et plus dangereux".

Initialement utilisés pour traiter les infections provoquées par des micro-organismes, les antibiotiques voient leur efficacité baisser en raison de leur mauvais usage, abusif ou inapproprié. Les virus et les bactéries reprennent alors le dessus, mutent en super-virus ou superbactéries, donnant lieu à un phénomène d'ultrarésistance. C'est ce que mentionnait la presse récemment.

Ainsi, l'OMS souligne que des médicaments de qualité inférieure, de mauvaises prescriptions et une lutte contre l'infection insuffisante favorisent l'apparition et la propagation de la pharmacorésistance. L'OMS critique, à cet égard, l'absence d'engagement des pouvoirs publics, le manque de surveillance et la réduction de l'arsenal d'outils de diagnostic, de traitement et de prévention.

Madame la ministre, ce problème est présent dans le monde agricole. Dans le cadre de l'agriculture intensive, de nombreux agriculteurs ajoutent des antibiotiques dans la nourriture destinée au bétail que ce soit pour guérir les animaux malades, pour les engraisser ou encore pour prévenir les maladies et les infections. Les agriculteurs font usage d'une faible dose d'antibiotiques, ce qui n'est pas sans risque. En effet, le traitement fournit assez d'antibiotiques pour tuer certaines bactéries mais pas toutes. Les germes qui survivent sont ceux qui portent des mutations génétiques résistantes aux antibiotiques et sont facilement transmissibles aux êtres humains. De manière générale, de nombreuses études concluent que de faibles doses d'antibiotiques dans la nourriture animale augmentent le nombre de microbes résistant aux médicaments chez l'homme et l'animal.

Depuis 1995, le Danemark met progressivement en application des règles plus strictes en matière d'usage d'antibiotiques dans l'élevage. Selon l'industrie danoise, des cages et enclos propres et plus larges pour permettre au bétail de vivre correctement et sainement ont fait augmenter la productivité, ce sans avoir recours aux antibiotiques.

Madame la ministre, où en est la législation belge sur les antibiotiques donnés aux animaux d'élevages intensifs? Malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé de réponse claire sur les sites utiles. Ne devrait-on pas suivre l'exemple du Danemark qui prouve qu'un élevage sans antibiotiques ne constitue pas un frein à la productivité? Enfin, quelle est la situation pour le gibier d'élevage? Est-ce réglementé en Belgique?

02.02 Sabine Laruelle, ministre: Madame la présidente, madame Snoy, depuis le 1er janvier 2006, le règlement européen 1831/2003 Overeenkomstig de Europese

02.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Volgens de WHO neemt de antibioticaresistentie steeds acutere en gevaarlijkere vormen aan. Geneesmiddelen van slechte kwaliteit, foute voorschriften en een ontoereikende bestrijding van infecties zouden het ontstaan en verspreiding van farmacoresistentie in de hand werken. De WHO heeft kritiek op de laksheid van de overheid, het gebrek aan toezicht en de inkrimping van de diagnose-, behandelingspreventiemiddelen.

Volgens vele studies verhogen lage dosissen antibiotica diervoeding het aantal farmacoresistente bacteriën bij mens en dier. Sinds 1995 past Denemarken regels toe strengere met betrekking tot het gebruik van antibiotica in de veehouderij. Volgens de Deense industrie is de productiviteit er toegenomen dankzij het gebruik van schone en ruimere kooien en hokken, zonder dat men er zijn toevlucht hoeft te nemen tot antibiotica.

Wat zegt de Belgische wetgeving over het gebruik van antibiotica in intensieve veehouderij? Zouden het we voorbeeld van Denemarken niet moeten volgen? Hoe staat het met gekweekt wild?

02.02 Minister Sabine Laruelle:

relatif aux additifs destinés à l'alimentation des animaux interdit l'utilisation des antibiotiques en tant que facteur de croissance chez les animaux de rente. Depuis plus de cinq ans, des antibiotiques à faible dose ne peuvent plus être incorporés dans les aliments pour animaux afin de les engraisser.

La responsabilité des autorités concernant les antibiotiques vétérinaires se décline comme suit:

- l'autorisation de mise sur le marché des antibiotiques en tenant compte des critères d'innocuité, de qualité et d'efficacité;
- le contrôle de la qualité des antibiotiques mis sur le marché. Ces deux points relèvent de l'Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS), sous la compétence de la ministre Onkelinx:
- la surveillance du circuit de distribution des antibiotiques, qui relève en grande partie de l'AFMPS mais aussi de l'AFSCA, essentiellement en ce qui concerne les contrôles en fermes. La traçabilité en la matière est non seulement imposée mais également contrôlée.

Par ailleurs, tous les antibiotiques qui peuvent être utilisés chez les animaux en Belgique sont soumis à une prescription vétérinaire, que ce soit pour les animaux d'élevage que vous qualifiez d'"intensif" - je n'aime pas ce mot car je n'en ai toujours pas de définition -, le gibier d'élevage ou autres.

La responsabilité d'utiliser ou non un antibiotique pour un traitement curatif ou préventif est celle du vétérinaire car c'est lui qui est habilité à faire l'examen de santé en vue d'établir un diagnostic et à établir le traitement adapté. La législation belge autorise le vétérinaire à prescrire ou à fournir des médicaments dans certains cas mais uniquement pour les animaux qu'il traite, précisément pour éviter toute utilisation abusive. Elle autorise également le responsable à administrer lui-même le médicament à ses animaux en respectant les consignes du vétérinaire, qui doit les laisser par écrit en ce qui concerne la posologie, la durée du traitement et le délai d'attente à respecter avant que les animaux ou leurs produits ne puissent être livrés à la consommation humaine. Autrement dit, un agriculteur ne peut pas se procurer des antibiotiques et les administrer lui-même. Il ne peut les administrer que s'il est en possession d'une prescription du vétérinaire.

Je vous assure que les contrôles sont fréquents. Certains parlementaires, dont vous, m'interpellent sur le fait que l'AFSCA est parfois trop répressive. Il faut essayer de trouver le juste équilibre. On ne peut pas dans une même enceinte me dire que les contrôles sont, d'une part, trop stricts et, d'autre part, trop laxistes.

Des prélèvements en vue de rechercher les résidus d'antibiotiques sont réalisés dans les abattoirs et sur le lait. La Belgique est à la pointe en ce domaine.

Les aliments médicamenteux constituent une voie spécifique d'administration d'antibiotiques aux animaux d'élevage. Ils ne sont utilisés que dans certains cas spécifiques.

L'incorporation d'antibiotiques ou d'autres médicaments sous forme de prémélanges médicamenteux ne peut cependant être faite que par des fabricants d'aliments pour animaux qui ont une autorisation

verordening (EG) nr. 1831/2003 betreffende toevoegingsmiddelen voor diervoeding is het gebruik van antibiotica als groeibevorderaar bij nutsdieren sinds 1 januari 2006 verboden.

Het Federaal Agentschap voor Geneesmiddelen en Gezondheidsproducten (FAGG) is bevoegd voor de vergunning voor het in de handel brengen van de antibiotica - die moet voldoen aan de criteria betreffende de onschadelijkheid, de kwaliteit en de werkzaamheid alsmede voor de controle op de kwaliteit van de antibiotica. Het FAGG en het FAVV zijn bevoegd het toezicht het voor оp distributiecircuit voor de antibiotica (controles op boerderijen). De traceerbaarheid ter zake verplicht en wordt gecontroleerd.

Voor alle antibiotica die gebruikt mogen worden voor dieren in België moet de dierenarts een voorschrift afgeven, of het nu om de door u als 'intensief' bestempelde veehouderij, gekweekt wild of andere dieren gaat.

Sommige parlementsleden, waaronder uzelf, wijzen mij erop dat het FAVV soms te repressief te werk gaat. Te veel controles, te weinig controles, we moeten het juiste evenwicht vinden!

Er worden stalen genomen in de slachthuizen en van de melk om antibioticaresiduen op te sporen. België staat op dat vlak aan de spits.

Het vermengen met antibiotica of andere geneesmiddelen onder de vorm van gemedicineervoormengsels de is enkel toegelaten door producenten die een specifieke daartoe over vergunning beschikken. Er is een voorschrift van de dierenarts noodzakelijk en de traceerbaarheid moet worden verzekerd.

De Europese harmonisatie van de regels op het vlak van productie,

spécifique à cet effet et dont les trois principes que je vous ai cités en début de mon intervention sont évidemment rencontrés. De plus, il faut également l'ordonnance du vétérinaire et la traçabilité.

Une révision et une harmonisation des règles en matière de production, de distribution et d'utilisation des aliments médicamenteux sont envisagées au niveau européen pour 2012.

Vous avez donné l'exemple du Danemark. Il est évident que, sans se baser spécifiquement sur cet exemple, l'aspect sanitaire des exploitations est multifactoriel. La promotion des méthodes d'élevage, des procédures d'hygiène et de biosécurité ainsi que des stratégies de vaccination adéquates et de prévention générale, bref ce que nous appelons chez nous les bonnes pratiques d'élevage, contribuent, bien sûr, à limiter le recours aux antibiotiques chez les animaux, ce qui doit être encouragé, comme c'est le cas en Belgique.

Enfin, la problématique de la résistance aux antibiotiques fait également partie des préoccupations du monde agricole, même si vous semblez penser que les agriculteurs utilisent encore réqulièrement des antibiotiques. Sachez que ce n'est pas du tout le cas et qu'ils sont tout à fait conscients de cette problématique. Une concertation quasi permanente existe d'ailleurs entre le monde agricole et les pouvoirs publics pour voir comment prendre encore mieux en compte ce problème multifactoriel.

Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, je vous remercie pour les clarifications que vous avez apportées.

J'entends bien que le principe d'interdiction "en préventif" est la règle.

02.04 Sabine Laruelle, ministre: Vous n'avez pas compris ma réponse!

Dans votre question, vous laissez sous-entendre que les agriculteurs utilisent encore des antibiotiques comme facteur de croissance. Ce genre de pratique est interdit depuis 2006.

Dans ma réponse, je vous ai dit que, chez nous, ce sont les vétérinaires qui sont compétents pour faire une prescription en curatif ou en préventif. Je vous relis la phrase: "La responsabilité d'utiliser ou non un antibiotique pour un traitement curatif ou préventif est celle du vétérinaire."

02.05 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): J'ai effectivement dit que les antibiotiques étaient utilisés pour engraisser les animaux - mais vous dites que ce n'est plus le cas, que c'est interdit - ou pour prévenir les maladies et les infections, ce qui est encore possible, mais sur prescription vétérinaire.

La question se pose de savoir comment s'effectue réellement leur utilisation. J'entends bien que cela relève de la responsabilité des vétérinaires qui adaptent leur prescription en fonction des cas qui leur sont soumis. Mais toujours est-il que les antibiotiques sont encore utilisés de façon préventive, même si c'est à faible dose.

Les risques dont je vous parlais sont donc bien réels!

verdeling gebruik en van gemedicineerde diervoerders is gepland voor 2012.

Dankzij goede kweekmethoden kan het gebruik van antibiotica worden beperkt en deze moeten dan ook worden aangemoedigd, zoals in België het geval is.

De antibioticaresistentie baart de landbouwmilieus zorgen. Er bestaat vrijwel permanent overleg tussen de landbouwers en de overheid om te zoeken naar de beste aanpak van dit multifactoriële probleem.

02.03 **Thérèse** Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): werkelijkheid worden antibiotica nog steeds preventief gebruikt, zij het in lage dosissen.

02.04 Minister Sabine Laruelle: Het gebruik van antibiotica als groeibevorderaar is sinds 2006 verboden. Dierenartsen volgen zesjarige een opleiding. moeten worden erkend. Is u beter geplaatst dan zij om de doses aan te bevelen?

02.06 Sabine Laruelle, ministre: Lorsque vous dites que les antibiotiques sont utilisés à faible dose, vous laissez planer le doute. Je ne peux vous laisser faire cela. Les vétérinaires suivent une formation pendant six ans. Ils doivent être agréés; ils reçoivent une autorisation, une reconnaissance. Je signe encore d'ailleurs, chaque jour, des agréments pour des vétérinaires. Cela ne remet pas en cause la formation du vétérinaire.

02.07 **Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Les médecins prescrivent aussi trop d'antibiotiques!

02.07 Thérèse Snov d'Oppuers (Ecolo-Groen!): De artsen schrijven ook te veel antibiotica voor!

02.08 Sabine Laruelle, ministre: En ce qui concerne la dose de l'antibiotique, peut-être avez-vous une formation complémentaire à la mienne et êtes-vous mieux à même que moi, qui ne suis pas vétérinaire, et vous non plus, de recommander la dose à utiliser! Personnellement, je suis plutôt partisane de faire confiance aux personnes formées pour ce faire. Il appartient donc au vétérinaire de déterminer l'antibiotique et la dose. Parfois, de faibles doses suffisent; parfois, de plus fortes doses sont nécessaires. J'ai terminé en disant que la problématique de la résistance aux antibiotiques était réelle, que nous en étions tout à fait conscients et que des concertations permanentes se tenaient avec le secteur agricole, avec les vétérinaires.

02.09 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Les médecins aussi prescrivent trop d'antibiotiques. La ministre de la Santé le reconnaît parfaitement et elle essaie d'agir pour empêcher une utilisation trop fréquente et trop abusive. Aussi, votre réponse ne me rassure-t-elle que partiellement, car j'entends que du bétail reçoit encore des antibiotiques, je suppose à faible dose, de façon préventive, car vous n'allez pas me dire que l'on va administrer des antibiotiques à forte dose de façon préventive.

02.10 Sabine Laruelle, ministre: Je ne suis pas vétérinaire! Vous bénéficiez peut-être d'une formation en sciences vétérinaires. Moi pas!

02.11 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Le problème du risque d'affaiblissement des résistances est bien présent. Il devrait donc être pris à bras-le-corps car il y va de l'intérêt du monde agricole, et vous dites que ce dernier le fait.

02.12 **Sabine Laruelle**, ministre: Mais, la fin de ma réponse, madame Snoy, précise bien que nous sommes conscients de ce problème et que nous le prenons à bras-le-corps! La fin de ma réponse stipule que des groupes de travail continuent à examiner la façon d'améliorer la situation. Je vous ai également dit que tout ce qui concernait l'alimentation médicamenteuse fera l'objet de règlements européens qui sortiront leurs effets en 2012. À présent, vous pouvez laisser supposer que rien ne se fait et que vous avez découvert le fil à couper le beurre!

02.13 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Non! J'attire simplement votre attention sur les signaux d'alarme en espérant que vous serez vigilante en la matière!

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

03 Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "l'interdiction de vente de purin d'orties en Belgique"

03 Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "het verbod op de verkoop van brandnetelgier in België" (nr. 4156)

03.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, voici un tout autre sujet: le purin d'orties est un produit naturel utilisé dans l'agriculture biologique pour renforcer les défenses des plantes et connu des jardiniers et agriculteurs biologiques pour ses vertus fertilisantes et protectrices des plantes. Il reste interdit de commercialisation dans certains pays, notamment en Belgique. Il n'a pas d'agrément en Belgique: il est donc interdit à la vente. Pourtant, beaucoup de personnes en fabriquent et l'emploient – je n'ai pas dit qu'elles le vendaient. Un pays voisin en autorise la commercialisation.

A priori, je me suis dit comme vous qu'il n'y avait pas besoin de vendre du purin d'orties car il était à la portée de chacun d'en produire mais en écoutant les gens, on se rend compte que d'aucuns en ville n'ont pas l'opportunité d'en fabriquer et aimeraient bien pouvoir en acheter.

Quelle procédure suivre pour la commercialisation? En Allemagne, il y a une catégorie de "préparations naturelles peu préoccupantes" ou "substances à faible risque", dénomination provenant de l'Union européenne qui permet d'accéder au marché sans suivre les mêmes procédures que dans le cas de pesticides chimiques. Par exemple, il n'est pas besoin d'homologuer sur une liste européenne ou de présenter une preuve d'efficacité des substances.

Que pensez-vous de cette notion de "produit naturel peu préoccupant"? Comptez-vous autoriser la vente du purin d'orties en Belgique?

03.02 Sabine Laruelle, ministre: Madame la présidente, selon l'arrêté royal du 28 février 1994, le purin d'orties répond à une des définitions des produits phytopharmaceutiques car il permet de protéger les végétaux contre tous les organismes nuisibles ou de prévenir leur action. Il doit donc bien être soumis à la procédure d'agréation comme le sont tous les pesticides à usage agricole.

Cette définition de produit phytopharmaceutique et le niveau d'exigence pour son homologation ne sont évidemment pas des initiatives belges. Elles proviennent de la directive 91/414 concernant la mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques. Le règlement 1107/2009, qui abrogera cette directive à partir du 14 juin 2011, ne modifiera pas ce cadre global. Agréer le purin d'orties comme l'ensemble des autres produits phytopharmaceutiques est donc une obligation européenne. Il n'entre pas dans mes intentions d'y déroger. En outre, cette obligation devrait être suivie par tous les autres pays européens sans que des exceptions ou des initiatives nationales ne puissent coexister.

03.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): verkoop van brandnetelgier, een natuurproduct, is in België nog steeds verboden. In Duitsland bestaat er een categorie 'ongevaarlijke natuurlijke preparaten' of 'stoffen met een laag risico', een benaming die afkomstig is van de Europese Unie en die toelaat om producten in de handel te brengen.

Wat denkt u van dat begrip 'ongevaarlijk natuurproduct'? Zal u de verkoop van brandnetelgier in België toestaan?

03.02 Minister Sabine Laruelle: Volgens het koninklijk besluit van 28 februari 1994 is brandnetelgier gewasbeschermingsmiddel, een omdat planten daarmee beschermd kunnen worden tegen schadelijke organismen. Er moet daarom een erkenning voor worden aangevraagd, net als voor bestrijdingsmiddelen landbouwkundig gebruik.

De definitie van gewasbeschermingsmiddel is afkomstig uit richtlijn 91/414/EEG. Deze richtlijn zal per 14 juni 2011 opgeheven worden door verordening (EG) nr. 1104/2009, die dat algemene Europese kader evenwel niet zal

Dans votre question, vous mentionnez le cas de l'Allemagne qui dispose en effet d'une législation particulière permettant une mise sur le marché simplifiée de certains produits phytopharmaceutiques. Toutefois, l'Allemagne révise actuellement cette législation; il se pourrait que cette catégorie soit prochainement adaptée. Il en est de même aux Pays-Bas.

Les autorités fédérales belges ont évidemment bien conscience des difficultés existantes pour agréer certains types de pesticides. C'est pourquoi le SPF Santé publique, Sécurité alimentaire et Environnement, dans le cadre du programme de réduction des pesticides, des biocides, a débuté en mai 2009 un projet Biopesticides. L'objectif de ce projet est d'améliorer sur le marché belge la disponibilité en produits phytopharmaceutiques destinés à l'agriculture biologique tout en se conformant au contexte législatif européen et aux standards d'exigences pour la santé humaine et pour l'environnement.

Un encadrement adapté et une prise en charge distincte sont accordés, dans le cadre de ce projet Biopesticides, aux dossiers d'agréation des pesticides naturels afin de les aider au mieux dans les procédures d'agréation. Par ailleurs, les discussions de fond sont menées en parallèle au sein du groupe de travail Produits phytopharmaceutiques destinés à l'agriculture biologique.

J'ai une information complémentaire qui ne va pas vous faire plaisir mais nous ne sommes pas là pour nous faire plaisir!

Je ne dis pas que c'est votre cas mais certains ont tendance à croire que, puisque cela semble naturel, c'est bon. Or, certaines études ont prouvé que le purin d'orties, par exemple, est plus toxique que certains produits phytopharmaceutiques que vous appelez chimiques - mais un purin d'orties est aussi chimique puisqu'il comporte des molécules chimiques. L'ortie est une des plantes qui accumulent le plus de métaux lourds. Ce n'est donc pas parce qu'un produit semble naturel qu'il est totalement inoffensif. C'est donc la raison pour laquelle je ne compte pas déroger aux règles d'agréation qui valent pour tous les produits.

03.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, je vous remercie de votre réponse. Mon opinion n'est pas préétablie en ce domaine, bien que j'aimerais que certains biopesticides soient promus. Il ne faut pas mettre n'importe quoi sur le marché. Je trouvais donc l'exemple allemand intéressant.

03.04 Sabine Laruelle, ministre: L'agréation subsiste mais nous essayons de faciliter les procédures et de mieux les encadrer.

03.05 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Il faudrait prévoir des procédures allégées.

wijzigen. Duitsland buigt zich momenteel over de herziening van zijn wetgeving ter zake.

De FOD Volksgezondheid startte in mei 2009 een project inzake biopesticiden op om het aanbod van natuurlijke gewasbeschermingsmiddelen voor gebruik in de biologische landbouw te verbeteren, met inachtneming van de Europese regelgeving. De dossiers betreffende de erkenning van natuurlijke bestrijdingsworden afzonderlijk middelen behandeld.

Sommige studies hebben aangetoond dat brandnetelgier giftig kan zijn, aangezien brandnetels veel zware metalen opnemen! Ik wil daarom niet afwijken van de erkenningsregels, die voor alle middelen gelden.

03.03 Thérèse Snoy d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Ik zou willen dat het gebruik van biopesticiden wordt bepaalde aangemoedigd. Ik vond het Duitse voorbeeld dan ook interessant.

03.04 Minister Sabine Laruelle: Er moet natuurlijk wel een erkenning verleend worden. Wij trachten de procedures vlotter te laten verlopen.

03.05 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): moeten vereenvoudigde procedures komen.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

04 Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "la dépendance de l'UE en protéines végétales destinées à l'alimentation animale" (n° 4157)

04 Vraag van mevrouw Thérèse Snoy et d'Oppuers aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "de afhankelijkheid van de EU op het vlak van plantaardige eiwitten voor veevoeders" (nr. 4157)

04.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, 70 % de la consommation actuelle de l'UE de légumineuses et autres graines de soja destinées à nourrir les animaux sont importés, principalement du Brésil, de l'Argentine et des États-Unis.

Les protéines végétales ne sont ainsi cultivées que sur 3 % des terres agricoles européennes. Pourtant, dans certains États membres, d'importantes surfaces agricoles restent non cultivées chaque année et leur potentiel productif est ainsi gaspillé.

Historiquement, le déficit significatif en protéagineux remonte à des accords antérieurement conclus en matière de commerce international, notamment avec les États-Unis, qui autorisaient la Communauté européenne à protéger sa production céréalière, mais prévoyaient en retour une importation libre de taxes des protéagineux et des oléagineux dans l'Union (GATT - Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce - et accords de Blair House de 1992). Sont venus s'y ajouter les progrès significatifs accomplis sur le plan de l'efficacité de la production de protéagineux et dans l'utilisation des nouvelles technologies dans les pays tiers, entraînant ainsi un désavantage concurrentiel pour les agriculteurs européens, pour lesquels la production de protéagineux n'était pas intéressante d'un point de vue économique.

Une résolution vient d'être votée au Parlement européen par laquelle plusieurs eurodéputés ont remis en question cet accord. Les eurodéputés demandent à la Commission européenne et aux États membres de développer un véritable "plan protéines" ambitieux afin de réintroduire massivement la culture des protéines végétales en Europe. En effet, le rééquilibrage de l'offre et de la demande de céréales, protéagineux et oléagineux dans l'UE, pourrait avoir des avantages économiques pour les exploitants agricoles, les fabricants d'aliments du bétail et l'industrie agroalimentaire. De plus, les consommateurs profiteraient d'une alimentation plus saine et plus variée en se nourrissant aussi de protéines végétales.

Dès lors, madame la ministre, permettez-moi de vous poser les questions suivantes: la Belgique a-t-elle soutenu le développement des protéagineux en Europe? Y a-t-il remise en cause des accords de Blair House? Jusqu'à quand sont-ils valides? Pourrait-on les renégocier?

04.02 Sabine Laruelle, ministre: Chère collègue, merci beaucoup pour cette question qui aborde un point stratégique pour l'avenir de l'élevage en Europe. Comme vous, à titre personnel, je crois qu'il faut être plus ambitieux en matière de production de protéines. Cela dit, on ne pourra pas séparer cela dans la politique européenne de la question des OGM - j'y serai attentive. Aujourd'hui, on n'en produit pas assez: on est donc obligé de recourir à l'importation. Or 80 % des

04.01 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): In de EU wordt momenteel 70 procent van de voederpeulvruchten en sojabonen voor veevoeders ingevoerd. vooral uit Brazilië. Argentinië en de Verenigde Staten.

In bepaalde lidstaten liggen er nochtans grote landbouwarealen braak.

tekort Het aanzienlijke aan eiwithoudende gewassen vloeit voort uit vroegere internationale handelsakkoorden. Een andere factor is de enorme vooruitgang op het stuk van efficiënte productie in de derde landen.

een door het Europees In Parlement aangenomen resolutie wordt de invoering gevraagd van een eiwittenplan voor de EU om grootschalige teelt van eiwithoudende gewassen en peulvruchten te bevorderen.

Heeft België de ontwikkeling van teelt van eiwithoudende gewassen in Europa gesteund? Worden de akkoorden van Blair House ter discussie gesteld? Tot wanneer lopen die akkoorden? Kan er opnieuw over onderhandeld worden?

04.02 Minister Sabine Laruelle: Persoonlijk geloof ik net als u dat we inderdaad meer ambitie aan de dag moeten leggen met betrekking tot de productie van eiwitten. Die kwestie kan echter niet los worden gezien van de problematiek van de

protéagineux dans le monde sont génétiquement modifiés.

Vous savez aussi qu'en Europe, à cause de l'ESB, il y a une interdiction de recourir aux protéines animales. J'avais répondu à une question sur les farines voici quelques semaines. Ce n'est pas demain qu'on va pouvoir les utiliser à nouveau. Il faudra d'abord des conditions et des règles extrêmement contraignantes: traçabilité, pas de cannibalisme, etc.

Si on n'y prend garde – et une fois n'est pas coutume, nous serons d'accord sur ce point -, on risque de mettre l'élevage européen entre le marteau et l'enclume. On ne produira pas assez de protéines et celles qu'on importera seront extraites d'OGM. C'est un vrai problème que cette production de protéagineux. La Belgique a toujours soutenu la production de protéagineux en Europe et déjà en 2001, lors de sa présidence précédente, la Belgique avait été à l'origine d'un mémorandum à ce propos. Les choses avancent très lentement: on a signé cela en 2001 et on n'a pas encore commencé.

Aujourd'hui, dans le cadre réglementaire européen, deux dispositions permettent d'encourager la production de protéagineux. La première est l'aide couplée de 55,57 euros par hectare en faveur de certaines cultures protéagineuses (pois, féverole et lupin doux) prévue dans le cadre du régime des aides directes. Toutefois, cette aide est limitée à une superficie maximale de 1 648 000 hectares et sera intégrée dans le régime des paiements uniques en 2012.

La seconde a trait à l'article 68 du règlement 73/2009 qui permet aux États membres – et en ce qui nous concerne aux Régions – d'octroyer des soutiens spécifiques de type couplé en prélevant des montants de l'enveloppe nationale dédiée aux paiements directs. Ces montants sont limités à 3,5 % du plafond national. C'est une option que la France a prise à l'occasion d'un plan "protéines végétales" qu'elle a mis en œuvre dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2008. Cela a été laissé à la discrétion des pays ou, en ce qui nous concerne, des Régions. Il n'y a rien de ce genre ni en Région wallonne ni en Région flamande.

La question du développement des protéines végétales dans l'Union sera à nouveau mise sur la table dans le cadre de la PAC, à l'horizon 2020. La Commission doit présenter ses propositions législatives à l'automne 2011, les conclusions de la présidence ayant été remises en mars. La Belgique sera évidemment très attentive à ces propositions.

Les accords de Blair House limitaient la production totale de graines oléagineuses (colza, tournesol, soja) à des fins alimentaires à 5,128 millions d'hectares. Le soja est un oléo-protéagineux. À cela s'ajoutait un gel de 10 % minimum pour les producteurs bénéficiaires d'une aide spécifique, et une limitation des sous-produits résultant de la transformation des graines produites à des fins industrielles, sur les terres concernées par ce gel, à une quantité annuelle d'un million de tonnes (en équivalent tourteau-soja). L'accord ne visait donc pas les protéagineux mais bien les graines oléagineuses, dont certaines, comme le soja, appartiennent aux deux catégories.

À ce sujet, la Commission est d'avis que, suite aux changements de la politique agricole commune intervenus ces dernières années, avec

ggo's, die 80 procent van de wereldwijd geproduceerde eiwithoudende gewassen uitmaken.

Door het verbod op dierlijke eiwitten dat in Europa van kracht onvoldoende dreigen we eiwitten te produceren. De eiwitten die we daardoor moeten invoeren, zullen waarschijnlijk uit ggo's worden gepuurd. Dat is echt een probleem.

België is altijd voorstander geweest van de productie van eiwithoudende gewassen Europa, Vandaag voorziet het stelsel van de rechtstreekse steun gekoppelde steun van 55,57 euro per hectare voor bepaalde eiwithoudende gewassen. Bovendien mogen de lidstaten specifieke gekoppelde steun toekennen door bedragen af te houden van de nationale enveloppe voor de rechtstreekse betalingen. In het Waalse noch het Vlaamse Gewest bestaan er evenwel zulke initiatieven.

Deze kwestie zal opnieuw ter tafel komen in het kader van het GLB, dat tegen 2020 wordt uitgewerkt... België zal daar uiteraard veel aandacht aan besteden.

De akkoorden van Blair House hadden geen betrekking op de eiwithoudende gewassen, maar wel op de oliehoudende zaden. waarvan sommige, zoals soja, tot beide categorieën behoren.

Ter zake is de Commissie van oordeel dat de beperking van de oppervlakte die in de akkoorden van Blair House werd opgelegd, niet langer relevant is, omdat de Europese steun aan de producenten van oliehoudende zaden in belangrijke mate werd aangepast. Ik deel die opvatting.

problematiek Deze ligt gevoelig bij onze Amerikaanse partners, en we moeten uiterst voorzichtig zijn.

le découplage des aides et la suppression de la jachère – donc du gel des 10 %-, le soutien européen aux producteurs d'oléagineux a subi une modification considérable. Pour la Commission, la limitation de superficie imposée par les accords de Blair House n'est plus pertinente. Je partage bien entendu l'avis de la Commission.

Les partenaires américains - quand ils ne sont pas au Pakistan restent très sensibles à cette problématique, et nous devrons être extrêmement prudents lorsque nous examinerons les possibilités de relance de la production de protéines et d'oléagineux au niveau européen et, en particulier, le soutien à la production de graines oléagineuses.

Dans le cadre actuel, il ressort de l'analyse de la Commission que les accords de Blair House ne tiennent plus.

Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): C'est très intéressant! N'y a-t-il pas des barrières tarifaires?

04.04 Sabine Laruelle, ministre: Le problème, c'est la rentabilité. C'est pourquoi nous avons mis les protéagineux à 55 euros. La France a appliqué l'article 68. C'est aussi une aire de dispersion. En Belgique, le soja ne pourra être utilisé. Au nord de la Meuse, ce sera également impossible pour le colza.

04.05 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Je vous remercie pour ces perspectives intéressantes. Il reste un point au sujet duquel je ne partage pas votre avis. C'est l'idée selon laquelle il faudrait accepter les OGM de facto pour cultiver des protéagineux.

04.06 Sabine Laruelle, ministre: Je crois que vous allez trop loin dans l'appréciation de mes propos. J'ai dit qu'en ce qui me concerne, on ne pouvait pas découpler, au niveau européen, la question des protéines et celle des OGM. On ne peut pas mettre les agriculteurs au pied du mur. Je n'ai pas dit que j'étais favorable aux OGM. Cela dit, quand l'analyse scientifique les avalise, je suis pour.

04.07 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Vous avez l'air de dire que si l'on accepte de développer les protéagineux, ce seront nécessairement des variétés d'OGM.

04.08 Sabine Laruelle, ministre: Non, j'ai dit qu'on n'en produisait pas assez et que, par conséquent, il fallait s'approvisionner sur le marché mondial. Or 80 % de ces produits sont des OGM. Je n'ai pas affirmé qu'il fallait produire des OGM chez nous. J'ai bien dit que les deux problèmes étaient couplés, vu qu'on n'en produit pas suffisamment et qu'il faut importer. Donc, nos agriculteurs éprouvent beaucoup de difficultés à relever ce défi. C'était mon propos

04.03 Thérèse Snoy d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Zijn er geen tarifaire belemmeringen?

04.04 Minister Sabine Laruelle: Het probleem is de rentabiliteit.

04.05 Thérèse Snoy d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Ik ben het niet met u eens dat ggo's moeten worden toegelaten om gewassen eiwithoudende kunnen telen.

04.06 Minister Sabine Laruelle: Ik heb gezegd dat er niet gewassen voldoende worden geteeld en dat er bijgevolg worden voorraden moeten aangekocht op de wereldmarkt. 80 procent van deze producten zijn echter ggo's. Ik heb niet gezegd dat er bij ons ggo's moeten worden geproduceerd. Als de ggo's echter na wetenschappelijk onderzoek worden toegelaten, dan ben ik er voorstander van.

d'aujourd'hui.

04.09 **Thérèse Snoy et d'Oppuers** (Ecolo-Groen!): Nous mangeons des animaux nourris aux OGM...

Thérèse Snov d'Oppuers (Ecolo-Groen!): Wij eten vlees van dieren die voer hebben gekregen dat ggo's bevat.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

05 Question de M. Christian Brotcorne à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "les équidés en situation précaire" (n° 4259)

05 Vraag van de heer Christian Brotcorne aan de minister van KMO's, Zelfstandigen, Landbouw en Wetenschapsbeleid over "kwetsbare paardachtigen" (nr. 4259)

05.01 **Christian Brotcorne** (cdH): Monsieur le président, madame la ministre, comme nous tous, vous avez eu vent du sort réservé aux équidés dans le village d'Ogy de la commune de Lessines. Plus d'une centaine de chevaux sont laissés à l'abandon et souffrent de mauvais traitements. Ces animaux sont la propriété d'un éleveur professionnel qui, apparemment, avait déjà eu l'habitude de laisser son cheptel à l'abandon.

Le bien-être animal suscitant rapidement l'émotion parmi la population, celle-ci s'est émue de l'absence de réaction de la part des autorités publiques. La télévision régionale, tout comme la presse locale, informait de ce que la situation était particulière, car contrairement à l'habitude, il n'appartenait pas au parquet ou au bourgmestre d'intervenir, mais bien à l'AFSCA, parce que nous étions en présence d'un éleveur professionnel. Chacun s'interrogeait donc sur les raisons pour lesquelles l'AFSCA, qui avait été prévenue, n'intervenait pas.

Madame la ministre, quand l'AFSCA a-t-elle été prévenue? Quelles sont ses habitudes d'intervention dans de pareilles situations, pour autant qu'elle soit bien compétente? Dispose-t-elle de moyens coercitifs à l'égard de cet éleveur, par ailleurs récidiviste? Une saisie immédiate des équidés peut-elle être envisagée et pratiquée par I'AFSCA?

Votre réponse permettra d'informer correctement les habitants de la région qui se sont émus dans le cadre de cette affaire.

Sabine Laruelle, ministre: Monsieur le président, cher collègue, avant tout, il conviendrait de préciser les responsabilités respectives de l'AFSCA et du SPF Santé publique en matière de bienêtre animal.

Le bien-être animal est une compétence fonctionnelle du SPF Santé publique et de la ministre Onkelinx; l'AFSCA, dont j'ai la tutelle, n'effectue des contrôles relatifs au bien-être que dans ses missions dans le cadre de la sécurité alimentaire. Toutefois, le traitement de plaintes en matière de bien-être animal est une priorité de l'Agence; une visite de l'exploitation concernée a eu lieu dans les 24 heures.

Dans le cas d'une plainte et d'une visite dans les 24 heures, l'AFSCA procède aux constatations et prend, le cas échéant, une mesure de saisie conservatoire, rédige un avertissement ou un procès-verbal.

05.01 Christian **Brotcorne** (cdH): In het Waalse dorp Ogy werden meer dan honderd verwaarloosde paarden aangetroffen. Volgens de berichtgeving op televisie is het niet aan het parket of aan de burgemeester om op te treden, maar wel aan het FAVV, omdat de eigenaar professionele paardenfokker is.

**FAVV** Wanneer is het opgetreden? Welke werkwijze wordt in dit soort situaties gewoonlijk gevolgd? Beschikt het FAVV over dwangmiddelen ten aanzien van deze fokker, die overigens niet aan zijn proefstuk toe is? Kunnen de paarden onmiddellijk in beslag worden genomen?

05.02 Minister Sabine Laruelle: Sinds 2006 heeft het FAVV het bedrijf 22 maal bezocht. Al in 2007 werd proces-verbaal opgemaakt. Het parket van Doornik heeft dit dossier in behandeling genomen en er werden twee bijkomende processen-verbaal opgemaakt in 2009 en 2011. In 2008 heeft het FAVV twee waarschuwingen gegeven.

Op 22 februari 2011 is het FAVV opnieuw opgetreden. Er werd een uitaevoerd controle door de

En cas de manquement grave, l'AFSCA transmet systématiquement le dossier au SPF. Celui-ci prend alors toutes les mesures qu'il juge utiles et accompagne le détenteur des animaux concernés pour l'amélioration de la situation.

Depuis 2006, l'AFSCA a contrôlé l'exploitation à 22 reprises; ce n'est donc certes pas la presse qui incite l'AFSCA à effectuer des contrôles. Dès 2007, un procès-verbal a été dressé. Le parquet de et deux procès-verbaux Tournai s'est saisi du dossier supplémentaires ont été rédigés en 2009 et en 2011, qui ont été directement transmis au parquet. En outre, deux avertissements ont été rédigés en 2008 par l'AFSCA.

Le 22 février 2011, l'AFSCA est à nouveau intervenue à la demande de la police. Un contrôle conjoint a immédiatement été effectué par les vétérinaires du SPF et de l'AFSCA. Ils ont examiné l'état des chevaux et n'ont pas estimé devoir procéder à une saisie. Le 20 avril. un second contrôle conjoint a été effectué par l'AFSCA et le SPF et la décision de ne pas saisir les animaux a été prise dans la mesure où de la nourriture était mise à disposition des animaux et que ces animaux étaient régulièrement soignés par un vétérinaire, contrairement à ce qui était mentionné dans la presse.

Monsieur Brotcorne, en tant que politique, il ne faut pas toujours croire ce qui est écrit dans la presse; également lorsqu'on me fait dire des choses que je n'ai pas dites.

L'Agence n'a pas constaté ce 20 avril la présence de cadavres de chevaux ou d'animaux incapables de se lever ou de se déplacer. Toutefois, selon des informations parvenues à l'UPC du Hainaut, trois cadavres de chevaux ont été enlevés par Rendac en 2011. L'AFSCA a par ailleurs ordonné, le 21 février 2011, l'euthanasie de deux moutons ainsi que l'enlèvement d'un cadavre d'un mouton nouveau-

Un contrôle individuel des 109 chevaux a été effectué le 20 avril 2011: 40 animaux pouvaient être considérés comme étant dans un état satisfaisant, 41 étaient maigres, 15 étaient très maigres, dont 3 dans un état particulièrement inquiétant.

Ces 3 chevaux ont été placés temporairement chez un vétérinaire pour y être soignés. En outre, un animal a dû être euthanasié à la suite d'une glissade survenue lors de l'inspection du 20 avril.

Le vétérinaire s'est engagé à calculer et à appliquer une ration alimentaire adaptée et à suivre les animaux. Le détenteur, quant à lui, s'est montré collaborant et s'est engagé à améliorer la situation, notamment en mettant de la nourriture de meilleure qualité à disposition des animaux. Il y en avait en quantité mais la qualité était à améliorer.

Des rapports réguliers du vétérinaire, des preuves d'achat de nourriture ainsi qu'une attestation du maréchal-ferrant ont été exigés.

Quant à votre deuxième question, monsieur Brotcorne, je réfute très franchement et catégoriquement le sous-entendu qui "percole" dans votre deuxième question. Toutes les plaintes en matière de bien-être

veeartsen van de FOD en het FAVV. Ze hebben de paarden onderzocht en het leek hen niet nodig om tot inbeslagname over te gaan. Op 20 april werd nogmaals een controle uitgevoerd en werd er beslist om de dieren niet in beslag te nemen, aangezien er voedsel ter beschikking was gesteld van de dieren en ze regelmatig werden verzorgd door een veearts, in tegenstelling tot de berichtgeving in de pers.

Op 20 april jongsleden trof het FAVV dus geen dode dieren aan en evenmin dieren die niet in staat waren om op te staan of om zich te verplaatsen. In 2011 werden wel drie dode paarden opgehaald door Rendac. Op 21 februari gelastte het FAVV twee schapen af te maken en een doodgeboren lam te laten ophalen.

Op 20 april 2011 werden alle 109 paarden gecontroleerd: van 40 was de toestand bevredigend. 41 paarden waren mager, 15 waren erg mager en van 3 was de toestand bijzonder zorgwekkend.

Die drie paarden werden tijdelijk voor verzorging ondergebracht bij een dierenarts.

De dierenarts heeft beloofd dat hij de dieren de juiste afgepaste hoeveelheid voedsel zou geven en dat hij ze zou opvolgen. De houder van de dieren was bereid mee te werken en heeft toegezegd dat hij de toestand zou verbeteren.

Alle klachten in verband met dierenwelzijn worden op dezelfde manier behandeld, ongeacht de economische waarde van dieren.

Het FAVV is enkel bevoegd om bewarend beslag te leggen en processen-verbaal op te maken.

De FOD kan de dieren die er het ergst aan toe zijn, onmiddellijk in beslag laten nemen. Er werden geen dieren in beslag genomen,

animal sont traitées de la même manière et avec la même diligence, indépendamment de la valeur économique des animaux.

En réponse à votre troisième question, je puis vous dire, comme mentionné ci-dessus, que l'AFSCA est uniquement habilitée à effectuer une saisie conservatoire et à dresser des procès-verbaux. Je vous ai fait l'historique du dossier; ces procès-verbaux sont transmis systématiquement au parquet.

La saisie définitive de ces animaux ainsi que la vente forcée d'animaux est, elle, de la compétence du SPF Santé publique. Tout autre type de mesure relève exclusivement de décisions judiciaires. En effet, seule la Justice est compétente pour prononcer une interdiction de détention d'animaux. Étant donné les procès-verbaux transmis au parquet dès 2007, on ne peut évidemment que regretter que des décisions plus rapides n'aient été prises à ce niveau. Cela dépend d'un autre facteur. Comme vous le savez, il y a là une indépendance totale.

En ce qui concerne votre dernière question, une saisie immédiate des animaux les plus critiques est de la compétence du SPF. En l'occurrence, il s'agissait de contrôles conjoints. La saisie n'a pas été envisagée du fait de la présence de nourriture en quantité, même si la qualité n'était pas toujours au rendez-vous. Nous avons exigé une amélioration de la qualité de la nourriture avec fourniture de factures ainsi que la visite régulière du vétérinaire.

L'abattage ou l'euthanasie de certains animaux ne sont pas envisagés à ce moment, sauf dans le cas de l'animal blessé qui a dû être abattu. En outre, en février, il a fallu abattre deux moutons.

Il est également à noter, selon les premiers éléments de l'enquête, que les chevaux seraient arrivés en mauvais état au sein de l'exploitation concernée. Je signale également un autre problème important qui ne concerne pas le bien-être animal, à savoir que 45 d'entre eux n'étaient pas identifiés. Dans ce cas, on ne parle même plus de valeur économique. Une enquête est en cours pour essayer de déterminer la provenance exacte de ces animaux non tracés et non identifiés.

Je terminerai en appelant à plus de rationalité quand on discute d'un dossier comme celui-ci. Je sais que c'était en période de vacances et que la presse n'avait pas grand chose à se mettre sous la dent. Mais cela marche toujours: la preuve en est qu'on me pose des questions.

En ce qui me concerne, je fais entièrement confiance aux professionnels et aux vétérinaires, qu'il s'agisse du SPF Santé publique ou de l'AFSCA.

Christian Brotcorne (cdH): Madame la ministre, je vous remercie. La presse pourra utiliser votre réponse car elle est intéressante dans le sens où elle rappelle les différentes responsabilités de l'AFSCA, de la Santé publique et de la Justice. Il s'agit d'autant d'éléments qui ne ressortaient pas nécessairement des différents articles.

Il va sans dire que j'interpellerai le ministre de la Justice pour savoir quel sort a été réservé aux premiers procès-verbaux et pourquoi,

omdat er voldoende voedsel aanwezig was. Wij hebben geëist dat er voor beter voedsel zou worden gezorgd, dat er met facturen zou worden gewerkt en dat de dierenarts regelmatig zou langskomen.

Momenteel wordt er niet overwogen om dieren te slachten of te euthanaseren.

Ik wil er ook op wijzen dat de paarden in slechte conditie zouden zijn aangekomen en dat 45 dieren niet geïdentificeerd waren.

Ik wil toch pleiten voor een rationelere benadering van dergelijke dossiers.

Ik heb het volste vertrouwen in de sector en in de dierenartsen van de FOD Volksgezondheid en het FAVV.

05.03 Christian Brotcorne (cdH): Ik zal de minister van Justitie vragen wat er gebeurd is met de eerste processen-verbaal en waarom er geen vervolging werd ingesteld.

alors qu'il s'agit de récidive, des poursuites n'ont pas été entamées. Peut-être est-ce suite à ces procès-verbaux que nous sommes aujourd'hui en situation de récidive? Je ne sais pas s'il y a eu des condamnations dans l'intervalle. Ceci permettra aussi de déterminer la manière dont travaillent les uns et les autres.

Dans l'émotion qu'a suscité cette situation, on a trouvé un début de réponse car des personnes extérieures se sont inquiétées du problème et ont nourri ces animaux. Je répercuterai le contenu de votre réponse de sorte à ce que l'information de la population soit complète et correcte.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

De voorzitter: Vraag nr. 4346 van mevrouw Fernandez Fernandez is Le président: La question n° 4346 uitgesteld.

de Mme Fernandez Fernandez est reportée.

De behandeling van de vragen en interpellaties eindigt om 14.57 uur. Le développement des questions et interpellations se termine à 14.57 heures.